

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MARDI 24 AVRIL 2018 À 13 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Yves Martin	Conseiller no. 1
	M. Michel Charlebois	Conseiller no. 2
	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3
	Mme Hélène Boulanger	Conseillère no. 4
	M. Frédérick Lee	Secrétaire-trésorier

Constat de la signification de l'avis

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 13h15 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 18-04-065

Adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Point 3. Résolution # 18-04-066

Embauche de monsieur Rock Malouin à titre de journalier-chauffeur saisonnier au département de voirie

Il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Rock Malouin à titre de journalier-chauffeur au département de la voirie pour une période de 20 semaines à 40 heures semaines à un salaire défini selon les échelles salariales en vigueur de la politique salariale 2017-2020 de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti.

Point 4. Résolution # 18-04-067

Demande d'utilisation du territoire public au ministère de l'Énergie et Ressources naturelles dans le cadre du projet de sentier de randonnée Transanticostien

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire créer un sentier de randonnée qui fera le tour de l'île, c'est-à-dire 575 km;

ATTENDU QUE pour l'année 2018, la phase 1 du projet se fera sur une distance de 150 km;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti demande au ministère de l'Énergie et Ressources naturelles l'autorisation de faire passer un sentier de randonnée sur une partie de 150 km située dans le secteur nord-ouest de l'île d'Anticosti;

QUE monsieur Frédérick Lee soit autorisé à signer la demande ainsi que toutes autres documentations nécessaires au projet auprès du ministère de l'Énergie et Ressources naturelles.

Point 5. Résolution # 18-04-068

Autorisation d'effectuer une demande financière au « Fonds du Canada pour les espaces culturels »

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire créer un centre d'interprétation de l'histoire, la culture et de la paléontologie de l'île d'Anticosti ;

ATTENDU QUE l'éventuel centre aura pignon sur rue dans l'église de Port-Menier;
ATTENDU QUE le bâtiment à acquérir nécessite la réfection de son parement extérieur et d'une réfection de la toiture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que monsieur Frédérick Lee soit autorisé à signer la demande de financement ainsi que toutes autres documentations nécessaires au projet auprès de Patrimoine Canada dans le cadre du programme « Fonds du Canada pour les espaces culturels ».

Point 6. Résolution # 18-04-069

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018-2019

ATTENDU QUE Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis, nous annonce le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018-2019;

ATTENDU QUE les projets doivent être déposés avant le 28 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité :

QUE M. Frédérick Lee, directeur général, soit autorisé à signer la demande et tous autres documents dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018.

QUE la Municipalité de L'Île d'Anticosti demande une dérogation aux travaux non admissibles, car les besoins urgents pour faire du rapiécage à l'enrobé et que le statut d'insularité de la Municipalité ne permet pas d'avoir recours à des services de firmes spécialisées dans le domaine.

Point 7. Résolution # 18-04-070

Demande de commandite madame Anne-Marie Dresdell

ATTENDU QUE madame Dresdell fait venir une infirmière spécialiste en traitement de pied à chaque année pour les soins des citoyens de Port-Menier;

ATTENDU QUE 16 personnes prennent les traitements en 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île d'Anticosti défraye les coûts de transport en avion aller-retour à partir de Havre-Saint-Pierre pour la personne spécialiste de ce type de soins.

Point 8. Résolution # 18-04-071

Acceptation de proposition de modification de demande des terres publiques auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans le projet du quartier de minimaisons

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles propose une modification au terrain à acquérir dans le dossier de la création d'un quartier de minimaisons (dossier: 000058-17-909) via la carte #CA_000058_17_909_VF;

ATTENDU QUE cette proposition respecte les règlements municipaux en vigueur au niveau du zonage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité :

- D'accepter la proposition du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour la modification proposée;
- De demander au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles un traitement rapide des phases finales pour l'acquisition, le dossier ayant déjà pris beaucoup de temps.

Point 9.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Personne n'est présent.

Point 10. Résolution # 18-04-072

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 13 h 45.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

John Pineault
Maire

Frédéric Lee
Secrétaire-trésorier

Yves Martin
Conseiller no. 1

Michel Charlebois
Conseiller no. 2

Shawna Doucet
Conseillère no. 3

Hélène Boulanger
Conseillère no. 4